

Rapport d'activités

Année financière 2016-2017

3 juin 2017

La vie associative

Le conseil d'administration était composé cette année de *Claude Accolas*, président, *Mathieu Marcil*, vice-président, *Anouk Looten*, secrétaire, *Laurier Rajotte*, trésorier, *Sébastien Dionne*, représentant de la région de Québec, *Francis Hamel*, *Normand Blais*, *Sarah Lachance* et *Mélanie Robinson*, administratrice-teur-s.

En 2016-2017, les administrateurs se sont réunis à six reprises, soit les 4 mai, 31 août, 14 septembre et 30 novembre 2016 ainsi que les 9 janvier et 7 mars 2017.

L'assemblée générale annuelle de l'Association a eu lieu le 28 mai 2016 au *Centre St-Pierre*, à Montréal, et au *Centre de production artistique et culturelle Alyne-LeBel*, à Québec.

Les membres

En date du 3 juin 2017, l'APASQ comptait 251 membres en règle : 219 membres actifs, 19 membres adhérents, 8 membres associés, 3 membres honoraires et 5 membres à vie.

Le siège social

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le siège social de l'APASQ est situé au 2065, rue Parthenais, bureau 014, Montréal (Québec) H2K 3T1.

Le fonctionnement

Les états financiers annuels de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau revêtent la forme de rapports de mission d'examen. Ils ont été préparés par monsieur *Éric Massé* de la firme d'experts-comptables *Séguin Haché*, société de comptables agréés professionnels.

La direction générale des activités de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau est assurée par *Viviane Morin* depuis le 30 janvier 2017, en collaboration avec *Estelle Litalien*, adjointe à la direction depuis le mois de mars 2017. Madame *Manon Gagnon* occupe le poste de coordonnatrice au développement professionnel et madame *Katia Chénier* celui de commis comptable.

Mission et mandat de l'APASQ

L'APASQ est née d'une volonté commune de tous les participants aux premiers États généraux du théâtre, tenus à Montréal en 1981, de regrouper les personnes conceptrices en arts de la scène. L'APASQ s'est formée en 1984 pour représenter principalement des concepteurs de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures qui œuvrent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des variétés, de l'opéra et dans le cadre de manifestations multidisciplinaires. Depuis maintenant plus de 25 ans, l'APASQ poursuit les deux principaux volets de sa mission : étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres ; promouvoir et diffuser la création scénographique québécoise. L'APASQ est affiliée à la Fédération nationale des communications de la Confédération des syndicats nationaux (FNC-CSN).

Les services offerts aux personnes conceptrices

- Négociation et administration de huit ententes collectives qui balisent les conditions d'engagement des personnes conceptrices de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS).
- Information sur la profession de personne conceptrice de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Offre d'un programme de formation continue pour les personnes conceptrices, membres ou non de l'Association.
- Publication en ligne sur le site web de l'Association d'un répertoire électronique des membres
- Publication du bulletin électronique *Didascalie en ligne* envoyé à environ 600 membres et correspondants et archivés sur le site web de l'Association
- Administration de la Fondation Jean-Paul Mousseau qui a entre autres objets pour mission de défendre et promouvoir la spécificité de la création scénographique, de diffuser la création scénographique au Québec et à l'étranger et d'organiser ou tenir des expositions, colloques conférences, tables rondes, intéressant de près ou de loin la création scénographique.
- Développement du Fonds Prévost-Bussières
- Organisation de la participation des personnes conceptrices du Québec et du Canada à la Quadriennale de Prague en fonction des budgets disponibles.
- Participation à divers comités et organisations dans le but de promouvoir et défendre les intérêts non seulement de ses membres, mais de l'ensemble des artistes que l'Association représente.

Bilan des activités 2016-2017 et perspectives pour l'année 2017-2018

Cinq lignes directrices ont servi de guide à nos actions au cours de la dernière année, lignes directrices qui demeurent les mêmes, année après année.

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes
2. La promotion des arts de la scène québécois
3. Le renforcement de la gouvernance de l'Association
4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'Association
5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes

La réalisation de cet objectif a demandé l'exécution de différents types de tâches :

- *La gestion des ententes collectives*
- *La poursuite de la renégociation des ententes collectives*
- *L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue*
- *Le suivi du développement du Fonds Prévost-Bussières*
- *La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation*

La gestion des ententes collectives

La gestion des ententes collectives représente bon an mal an 75 % des énergies de la petite équipe de l'Association composée de Viviane Morin, Estelle Litalien et Katia Chénier. Pour la saison 2016-2017, nous avons émis jusqu'à maintenant 385 contrats, la saison se terminant le 31 août, ce chiffre sera sûrement revu à la hausse.

Associations	Saison 2016-2017 1^{er} septembre au 23 mai	Saison 2015-2016 1^{er} septembre au 31 août	Saison 2014-2015 1^{er} septembre au 31 août	Saison 2013-2014 1^{er} septembre au 31 août
ACT	144	132	190	164
ADISQ	16	17	29	18
APTP	23	39	36	32
PACT	43	42	40	43
TAI	85	96	78	87
TUEJ	47	42	45	28
Autres	27	23	30	28
Total	385	391	448	400
Nombre de productions	160	167	178	169

Après avoir vu une baisse du nombre de productions et de contrats émis dans les dernières années, nous semblons présentement constater une certaine stabilité. Cela ne veut pas pour autant dire que les conditions financières des concepteurs s'améliorent de façon marquée.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Le travail d'émission et d'administration des contrats demeurera notre tâche principale l'an prochain. Nous continuerons à suivre l'évolution du nombre de contrats émis de façon à mesurer l'impact des conditions économiques difficiles que le Québec connaît actuellement sur les perspectives de travail et les revenus des artistes que nous représentons.

La poursuite de la renégociation des ententes collectives et l'intégration des nouveaux métiers dans les ententes collectives

Comme nous l'avons mentionné dans le passé, la Commission des relations du travail (CRT) nous a accordé, le 16 août 2013, notre reconnaissance comme association représentative des personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures. Suite à de premières consultations, et mandats donnés en AGA, nous sommes allés en négociations avec TAI afin d'établir, entre autres, les conditions d'engagement minimales pour les nouveaux métiers. Malheureusement, les négociations ont achoppé sur les grilles de tarifs présentées, puisqu'elles reflétaient pour certaine fonction la conception et la réalisation dans un même tarif.

Nous avons donc dû retourner faire certaines consultations afin d'établir des propositions de tarifs n'impliquant que la conception.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Nous prévoyons arriver à des ententes avec TAI et l'ACT au courant de l'année 2018, ce qui nécessitera la tenue d'une assemblée sectorielle spéciale pour en permettre l'adoption.

Nous prévoyons également entamer le processus de réouverture des autres ententes en vigueur afin d'y inclure les nouveaux domaines de conceptions représentés par l'APASQ.

L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue

Le programme d'activité de formation continue comportait six activités cette année, dont cinq à Montréal et une à Québec. Le nombre total de places offertes dans l'ensemble de ces activités était de 46.

Activités prévues à Montréal

1. Parrainage de 2 jeunes concepteurs et conceptrices des arts de la scène
2. Confection de parures de têtes et de chapeaux de cirque
3. Le concepteur et la gestion : comment bien estimer les coûts de conception et de réalisation

4. Initiation à l'élaboration d'un budget pour les costumes
5. Maîtriser la console d'éclairages Martin M1

Activité prévues à Québec

6. L'ABC du costumier II: patron, ajustements et confection

Faute d'un nombre suffisant de participants, nous avons dû annuler deux activités – *Initiation à l'élaboration d'un budget pour les costumes* et *Maîtriser la console d'éclairages Martin M1*.

Le taux de participation aux formations est relativement bas, ce qui est préoccupant car cela se répète et s'aggrave depuis plusieurs années.

Nous avons donc effectué cette année des rencontres avec des concepteurs de différents domaines de conception dans le but de créer un sondage pour mieux cerner les besoins en matière de formation continue. Cet exercice a pu être réalisé grâce à une subvention de Compétence Culture et la firme RH Conseil a été mandatée pour mener à bien l'étude de besoin.

Mentionnons que notre association continue tout de même à chercher des solutions à cette faible participation dans le cadre de deux comités dont elle est membre, le *Comité de formation continue du CQT* et *Le groupe des cinq* qui regroupe l'AQAD, l'APASQ, la SARTEC, la SPACQ et l'UNEQ.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Nous prévoyons offrir l'an prochain cinq activités dont trois à Montréal, qui pourront accueillir 32 participants, et deux à Québec, qui pourront accueillir 27 participants, pour un total de 59.

Activités prévues à Montréal

1. Impression 3D
2. Portefolio numérique
3. Sketchup

Activités prévues à Québec

4. Le concepteur et la gestion; la fiscalité
5. Intégration scénique de sources d'éclairages atypiques

Précisons enfin que nous poursuivrons la réflexion entreprise pour développer de nouvelles formes d'organisation de nos activités de formation afin d'y augmenter la participation de nos membres, particulièrement de nos membres montréalais.

Le suivi du développement du Fonds Prévost-Bussières

Lancé officiellement le 28 janvier 2014, le Fonds Prévost-Bussières a obtenu son certificat de constitution de Corporations Canada le 7 juillet 2014. Comme d'habitude, nous avons fait appel à la générosité de nos membres lors du renouvellement des adhésions en janvier dernier en leur demandant de faire un don. Nous avons également participé à plusieurs coups de chapeau

organisés par la *Fondation des artistes*. Mais le plus gros coup de pouce est venu d'un don inattendu de la part du fonds de défense de Claude Robinson.

En effet, après un combat de près de 20 ans pour faire valoir ses droits et une victoire en Cour Suprême, en décembre 2013, qui lui donnait raison sur l'essentiel des points soulevés, Claude Robinson a consacré ses énergies à faire appliquer la décision rendue et à tenter de récupérer les sommes attribuées par la cour. Ne croyant plus utile de recourir au fonds constitué pour l'aider à faire valoir ses droits et souhaitant, de concert avec la SARTEC, qui en avait assumé la gestion, que le solde puisse bénéficier aux créateurs.

Ce solde, qui s'élevait à 81 087,51 \$, a été ainsi redistribué en parts égales entre diverses petites fondations qui ont comme objectif commun de soutenir les artistes et les créateurs ayant besoin d'une aide d'urgence pour faire face à une situation difficile. Les fonds Serge-Lemoyne (artistes en arts visuels), Yves-Thériault (écrivains), Jean-Carignan (musiciens), Prévost-Bussièrès (Concepteurs), ARRQ (réalisateurs) et SARTEC (scénaristes), tous affiliés à la Fondation des artistes et représentant des créateurs de divers horizons ont donc en partage les montants restants.

De plus, l'APASQ a récolté 692,18 \$ pour le fonds Prévost-Bussièrès en participant à divers coups de chapeau organisés par la Fondation des artistes, s'ajoute à ce montant quelques dons de la part de nos membres lors du paiement de la cotisation annuelle.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Nous continuerons de participer aux coups de chapeau organisés par la Fondation des artistes, mais nous espérons également, cette année, établir les critères pour répondre à d'éventuelles demandes de soutien financier de la part de nos membres.

La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation

L'APASQ s'impliquera à nouveau dans les organismes suivants au cours des prochaines années : le DAMIC, Culture Montréal, Compétence Culture, le comité sectoriel de la main-d'œuvre en culture et la Table de Réflexion pour l'Archivage, la Conservation et l'Éducation sur le spectacle (TRACES) qui a succédé à la Société pour le développement du musée des arts du spectacle vivant (SDMASV). Nous continuerons également à assister aux bureaux fédéraux de la Fédération nationale des communications de la CSN dont nous sommes membre.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Nous continuerons à participer aux activités des organismes mentionnés précédemment.

2. La promotion des arts de la scène québécois

La publication du livre : François Barbeau, un flamboyant Homme de l'ombre en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau

François Barbeau *Un flamboyant homme de l'ombre* se veut la réponse à la promesse faite par l'APASQ à François Barbeau de pérenniser son œuvre et de la rendre accessible aux générations futures, lors de l'exposition **François Barbeau, créateur de costumes**, dont l'auteure du livre, madame Andrée Lemieux, était la commissaire.

À la suite de son décès, en janvier 2016, cette œuvre colossale ne devait donc pas tomber dans l'oubli, son travail n'ayant jamais fait l'objet d'une publication. Ouvrage de référence, cette publication de 144 pages, comportant plus de 150 illustrations, contient aussi la liste de toutes les productions auxquelles il a participé.

Ce projet a été rendu possible grâce à la réponse enthousiaste et à la générosité des 313 personnes qui se sont procuré le livre avant sa publication dans le cadre d'une campagne de socio-financement organisée à l'automne 2016, en collaboration avec Ulule Canada. Mentionnons également qu'une trentaine de personnes et d'organismes ont aussi participé au financement du projet en achetant le coffret-souvenir François Barbeau produit en marge de l'exposition **François Barbeau, créateur de costumes**, pour lequel M. Barbeau avait produit une soixantaine d'esquisses préliminaires et maquettes finales des costumes d'une production fictive de la comédie musicale **Un violon sur le toit**.

Par sa longévité, sa vitalité créatrice, sa vision, son érudition, son enseignement, François Barbeau (1935-2016) a marqué profondément le métier de concepteur de costumes au Québec dont il est l'initiateur, de pair avec le scénographe et concepteur de costumes Robert Prévost de quelques années son aîné. Saluons bien bas le travail de Michel Beauchemin et d'Andrée Lemieux, ainsi que de toutes les personnes impliquées qui ont fait de cette publication une œuvre à la hauteur du talent et de l'influence de François Barbeau pour le milieu du théâtre québécois.

320 exemplaires du livre, sur un tirage de 750, ont déjà été vendus, avant même la parution. 150 exemplaires supplémentaires ont été mis en consigne dans les boutiques de différents musées ainsi que dans plusieurs librairies. Une approche a été faite auprès des gestionnaires du réseau des bibliothèques municipales afin d'en permettre l'acquisition par les bibliothèques. Dans la foulée de la préparation de cet ouvrage, le site internet de la Fondation Jean-Paul Mousseau a été mis en ligne et on peut y accéder à l'achat du livre via Paypal.

Mentionnons également que les créations de François Barbeau seront intégrées à la collection nationale du Musée de la civilisation du Québec grâce à une donation de madame Valérie Barbeau. Ce legs est composé de 25 costumes de scène et de 190 vêtements de la collection de référence du créateur.

Un lancement s'est déroulé le 12 décembre 2016 dans le hall du TNM. Des coffrets-souvenirs/esquisses de costumes de M. Barbeau demeurent toujours disponibles à la vente donnant droit à un reçu aux fins d'impôts de la **Fondation Jean-Paul Mousseau**.

La poursuite du développement de l'Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines (ENOAC)

L'ENOAC a pour mission de conserver les images des œuvres en version numérique dans un lieu virtuel sécuritaire et un centre d'archives de la documentation relative aux démarches des créateurs professionnels. Projet commun de l'APASQ, du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et d'Illustration Québec (IQ) en lien avec Copibec. L'ENOAC a obtenu un soutien financier de 95 000 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec pour les deux premières phases du projet, dans le cadre du programme *Plateformes et réseaux numériques*. Malheureusement, la demande de subvention faite au CALQ pour la troisième et dernière phase du projet a été refusée. Nous nous sommes réunis avec les partenaires de ce projet, afin de trouver une nouvelle vocation à l'ENOAC et peut-être explorer de nouvelles sources de financement et partenariat.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Nous aimerions poursuivre dans la voie de l'édition, possiblement en édition numérique, étant donné les difficultés que l'édition papier peut comporter.

Dans la mesure du possible, nous continuerons les rencontres avec les partenaires de l'ENOAC afin de trouver une nouvelle vocation à ce projet.

3. Le renforcement de la gouvernance de l'Association

La caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS)

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le passé, nous avons entrepris de réorganiser la gestion Caisse de sécurité des arts du spectacle (CSAS) de façon à amener tous nos membres à se prévaloir des avantages qu'elle procure. Plusieurs d'entre eux négligent d'y ouvrir un compte, perdant ainsi des sommes considérables. Nous pouvons dire que cela a été concluant, car une bonne majorité de membres qui n'avait pas ouvert leur REER, l'ont fait. De plus, nous avons remarqué que les nouveaux membres ouvrent assez rapidement leur REER lorsqu'ils adhèrent à l'APASQ.

Comité des relations de travail

Nous avons mis sur pieds, un comité de relation de travail très efficace et très impliqué afin de représenter le plus fidèlement les membres de l'APASQ lors des négociations des ententes collectives.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Il demeure une priorité pour l'Association que les membres puissent se prévaloir des sommes accumulées en leur nom et qu'ils ouvrent leur REER le plus rapidement possible afin qu'ils puissent bénéficier des avantages que cela comporte.

Le comité de relation de travail aura du pain sur la planche, car nous entrerons dans une période intense de négociation au cours de la prochaine année.

4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'Association

Le respect du plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ a été encore cette année une préoccupation pour l'APASQ. En maintenant une gestion assez serrée, cela nous a permis de réaliser un nouveau surplus de 4048 \$ et ainsi de réduire notre déficit cumulé qui est maintenant de 31 459 \$.

Perspectives pour l'année 2016-2017

Suite à la réorganisation administrative de l'APASQ en janvier 2017, il ne fait nul doute que nous pourrions sans difficulté continuer à respecter le plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ. De plus, nous croyons qu'il sera possible de mettre sur pieds de nouveaux projets compte tenu d'une diminution de la masse salariale en 2017.

5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

Étant donné les moyens financiers restreints de l'Association, nous n'avons pu compléter une mise à jour efficace de notre site Internet. Par ailleurs, nous avons utilisé Facebook assez régulièrement pour essayer de rejoindre nos membres.

Perspectives pour l'année 2017-2018

Comme mentionné précédemment, suite à la réorganisation administrative qui affectera la masse salariale, nous pensons possible de réaliser une refonte complète du site Internet de l'APASQ.

Viviane Morin
Directrice générale par intérim